



Le 11 octobre 2012

## Soutien d'étiage du Lot, campagne 2012 : CONSIGNE N°16

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle consigne\* de débit minimal envoyé à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez, ci-dessous, quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.valleedulot.com> (lame d'eau précipitée par sous-bassins, franchissement des débits d'objectifs d'étiage du bassin, etc.)

### Constats et commentaires :

#### Pluviométrie sur le bassin :

Depuis le bulletin du 04 octobre, des précipitations se sont succédé du 7 au 10 octobre sur l'ensemble du bassin du Lot. Les cumuls n'ont jamais été très importants, mais elles ont permis de faire chuter l'évapotranspiration des végétaux sur le territoire, et ainsi limiter le tarissement des cours d'eau.

#### Zoom sur les DOE franchis :

Ces dernières précipitations ont permis d'adoucir la situation sur un certain nombre de cours d'eau, mais nous sommes encore très loin de la sortie de l'étiage 2012, particulièrement sur la partie la plus aval du bassin.

### Etat des débits d'objectifs d'étiage (DOE) franchis sur le bassin du Lot

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2012 :							
Station		P. 05 Oct	06 Oct	07 Oct	08 Oct	09 Oct	10 Oct
<b>LOT AMONT :</b>							
Mende [aval]		0.6	0.57	0.55	0.55	0.55	-
Castelnau-de-Mandailles		↓	→	↑	↑	→	→
<b>TRUYERE :</b>							
Serverette		0.17	0.15	0.14	0.14	0.2	0.18
<b>LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :</b>							
Conques		0.17	0.11	0.2	0.28	0.21	0.3
Viviez [2]		0.12	0.12	0.2	0.14	0.14	0.13
<b>LOT AVAL CAHORS :</b>							
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]		0.05	0.05	0.07	0.06	0.07	0.07
Boussac		0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
Casseneuil		0.03	0.03	0.03	0.02	0.04	0.04

<http://etiage.valleedulot.com>



## **Soutien d'étiage du Lot :**

*Sur les grands ouvrages hydroélectriques amont, d'où provient le soutien d'étiage, toutes les cotes touristiques ont été respectées durant le maximum touristique (juillet / août) de ce soutien d'étiage 2012, excepté, comme annoncé, sur la retenue de Sarrans (cf. travaux sur évacuateur de crue durant tout l'été).*

Depuis le dernier bulletin, excepté un pic de production hydroélectrique le 4 octobre de 13h à 22h (pointe à 37 m<sup>3</sup>/s), le débit constaté à l'aval immédiat de la confluence Lot-Truyère fut aligné strictement sur la consigne de soutien d'étiage (12 m<sup>3</sup>/s).

Cette pointe de débit a engendré quelques faibles débits, inhabituels, au niveau de Cahors durant quelques heures le 5 puis le 6 octobre (autour de 13 m<sup>3</sup>/s). Tandis qu'au niveau de Coutet de très faibles débits ont été constatés à plusieurs reprises. En revanche au niveau de Faycelles et Aiguillon, la situation est restée dans de très bonnes conditions compte tenu de la situation.

Un arrêté interdisant les éclusées hydroélectriques et réglementant les redémarrages des groupes de production a été pris sur l'ensemble du linéaire du Lot réalimenté, par les 3 préfectures (Lot, Aveyron et Lot-et-Garonne). Cet arrêté est valable jusqu'au 31 octobre. Il revêt une grande importance en cette fin d'étiage, où les débits du Lot et de ses affluents sont encore faibles.

Pour mémoire, l'usine de Sarrans (sur la Truyère, à l'aval de Grandval) est toujours indisponible jusqu'à la mi-octobre.

Pour information le débit naturel reconstitué\*\* (théorique) à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère était retombé à 13,8 m<sup>3</sup>/s pour la journée, d'hier, 3 octobre.

**La campagne de soutien d'étiage 2012 a permis de déstocker, selon la comptabilisation de la convention EDF-Entente Lot, 15,9 hm<sup>3</sup> d'eau. En dehors de ce décompte, il a été assuré un état naturel de la rivière durant une grande partie de l'été, grâce à la convention, qui n'est pas comptabilisé dans le total mentionné ci-avant.**

**Le mode de gestion de cette campagne de soutien d'étiage et les consignes prévues en octobre vont permettre de conserver la situation dans l'état actuel (12 m<sup>3</sup>/s minimum) jusqu'au 18 octobre 2012 (inclus).**

**Après cette date, EDF n'aura plus de consigne minimale d'exploitation de ses ouvrages, au-delà du débit réservé obligatoire.**

**Prochain bulletin :** jeudi 18 octobre.

Merci de tenir informé dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :  
[etiage@valleedulot.com](mailto:etiage@valleedulot.com)



### Respect des Débits d'Objectifs d'Étiage (DOE) sur le bassin-versant du Lot, au 11/10/12 :



<http://laviedelariviere.valleedulot.com>

#### Précisions :

\* **Cette consigne** correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m<sup>3</sup>/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

\*\* Le **débit naturel reconstitué** est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Étiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



11/10/2012

## Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

### SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2011

#### CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° **16**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m<sup>3</sup>/s

( **DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**LUNDI 15 OCTOBRE** 2011, 8 heures

**Cette consigne "débit" est valable  
jusqu'à EPUISEMENT DES DROITS.**

Christophe ORTH  
Chargé du soutien des étiages  
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

**Consigne transmise à E.D.F. :**

- |                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| ➤ CPO Lyon                | Fax 04 78 94 54 50 |
| ➤ G. E. H. Lot-Truyère    | Fax 04 71 46 82 90 |
| ➤ Groupement Vallée d'Olt | Fax 05 65 51 11 90 |
| ➤ U.P. Centre             | Fax 05 55 38 78 38 |

**Consigne transmise pour information, par email, à :**

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDEA 12
- MISE / DDEA 46
- MISE / DDEA 47
- CONSEIL GENERAL 12
- CONSEIL GENERAL 46
- CONSEIL GENERAL 47
- CH. AGRICULTURE 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- EPTB GARONNE
- FEDERATIONS DE PECHE
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE

## Bulletin d'information de l'Entente Lot du 11/10/12 :



*Date du jour* →      Début nouvelle consigne →

	4-oct	5-oct	6-oct	7-oct	8-oct	9-oct	10-oct	11/10	12/10	13/10	14/10	15/10	16/10	17/10	18/10	19/10	20/10	21/10	22/10	
<b>Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)</b>	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0
Entraygues-aval (12)	18,0	12,8	12,8	12,9	13,0	13,0	13,0													
Cahors-Lacombe (46)	16,9	20,3	17,0	16,8	18,4	17,5	18,1													
Aiguillon (47)	17,5	16,9	21,5	17,5	17,2	17,9	17,3													

Source : DREAL Midi-Pyrénées

## Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnau	11-oct	410,96	+0,46	+0,08	-0,19
Grandval	11-oct	729,48	+3,48	-0,79	-4,13
Sarrans	11-oct	625,64	-4,36	+2,02	+0,99
Mauray	11-oct	568,09	-15,41	-3,44	-14,12

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)

297, rue Saint-Géry 46000 Cahors

[www.valleedulot.com](http://www.valleedulot.com)